



EN DIRECT DE

L'HÔTEL DE VILLE



AOÛT 2009



DISCOURS DU MAIRE ::

BONSOIR ET BIENVENUE À CETTE
7^E ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 6 JUILLET 2009.

TRANSFERT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC :: REPORTÉ

Nous allons débiter par un dossier chaud qui m'a personnellement beaucoup indigné : celui du transfert de notre police de la Régie de la Rivière-du-Nord qui, pour des raisons administratives semble-t-il, peut être retardé jusqu'en septembre 2009. Le Commandant en chef de la Sûreté, avec raison, a donc suspendu le processus d'intégration jusqu'à nouvel ordre.

Le ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Dupuis, n'a pas signé le décret mettant fin à notre desserte policière pour intégrer la Sûreté du Québec.

La rumeur qui circulait laissait entendre que nous, les dirigeants de la Régie, n'avons pas bien fait notre travail. Je peux vous confirmer que, suite à une rencontre, vendredi le 3 juillet, et une discussion avec le Commandant en chef, Monsieur Jacques Beaupré, celui-ci me confirmait que notre travail a été fait de façon adéquate et que lui-même ne connaissait pas la raison exacte de ce retard.

Il semble que le Ministre n'avait pas tous les documents en main pour signer ce décret et qu'il s'agit vraiment d'un retard administratif.

Jeudi, le 25 juin dernier, j'ai personnellement écrit au ministre lui enjoignant de prendre une décision rapide et urgente et j'ai demandé aux deux autres villes de faire de même.

Je l'ai mis au courant de toutes les procédures et les étapes que nous avons préparé en vue du transfert pour le 1er juillet, comme le transfert du service 9-1-1, la modification de notre poste de police, la liquidation des équipements, la fermeture de notre fourrière automobile, etc. Cette situation fragilise notre organisation tant au niveau administratif qu'opérationnel. De plus, nous devrons subir des pertes entre autres puisque la gestion de nos constats d'infraction a été transférée et que les équipements que nous devons vendre perdront encore plus de valeur.

Une copie conforme de cette correspondance a été expédiée au premier ministre, Monsieur Jean Charest. Nous attendons une éventuelle réponse.

DERNIÈRE MINUTE ! ::

J'ai reçu, aujourd'hui même, une lettre du sous-ministre associé, M. Robert Lafrenière, m'informant que pour le ministère de la Sécurité publique, le dossier est toujours en cours et qu'il reste certains points administratifs à régler (ex.: une entente-cadre de transfert des droits relatifs aux policiers dans le régime de retraite des membres de la SQ). Dossier à suivre !

ÉLECTIONS PAR CORRESPONDANCE DES PERSONNES NON DOMICILIÉES ::

Mardi, le 30 juin dernier, avait lieu une assemblée spéciale afin d'établir les modalités selon lesquelles peut-être exercé par correspondance le droit de vote pour les personnes non-domiciliées.

Étant donné le manque d'informations pertinentes, le conseil a majoritairement voté contre ce projet. Lors d'une prochaine élection, le Conseil pourrait revoir sa position.

FEUX DE CHANTIER ::

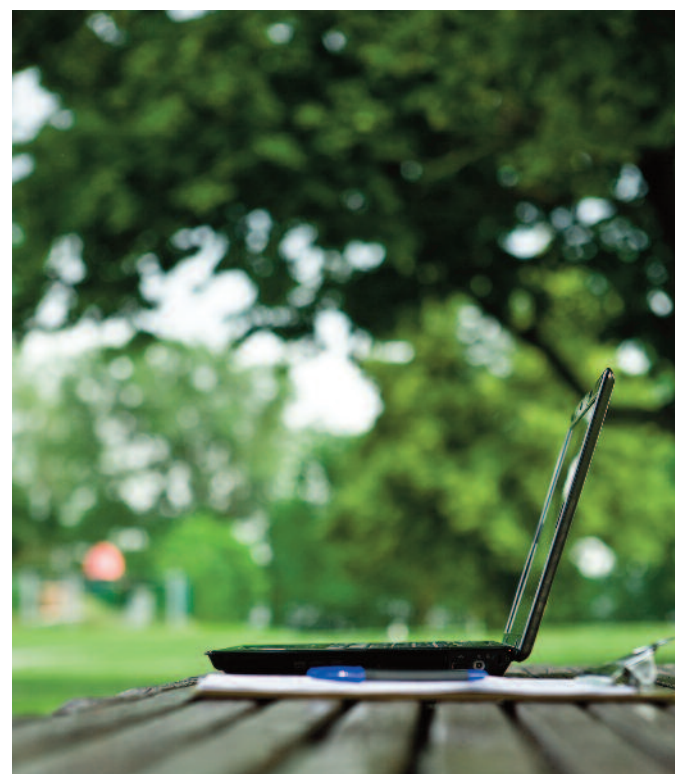
Il s'agit évidemment de feux de circulation lors de travaux de voirie. Par souci d'économie, et au lieu de louer ces équipements à chaque année, nous allons ce soir, par résolution, adopter un achat de feux de chantier au coût de 7 500 \$, plus taxes, qui sera financé à même le fonds de roulement.

Cette solution d'un système automatique qui se paiera par lui-même nous permettra des économies de temps d'hommes déjà très occupés à d'autres tâches.



SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Veillez prendre note que la séance régulière du conseil municipal de septembre se tiendra **mercredi le 9 septembre** à l'Église paroissiale à 19h30.



CHANGEMENT DE ZONAGE :: DOSSIER BENOIT MAILLÉ

Une demande de modification de zonage afin d'agrandir la zone commerciale C3-25 à même la zone rurale R1-57 a été déposée par un entrepreneur en excavation déjà installé chez nous, qui a acquis une propriété, située sur le chemin des Hauteurs, dont une partie du terrain est déjà zonée commerciale et l'autre partie est zonée rurale.

Cette modification lui permettra d'entreposer des matériaux en vrac pour son utilité personnelle. Vous êtes donc avisés qu'une assemblée de consultation pour ce dossier sera tenue le 29 juillet prochain à 18 h 00, ici même à l'Église paroissiale.

CHANGEMENT DE ZONAGE :: DOSSIER GHYSLAIN FARMER

Suite à une demande d'un garagiste déjà commerçant chez nous, qui a dû quitter son local qu'il occupait depuis plus de 10 ans, nous adopterons le premier projet de règlement de modification de zonage et déposerons un avis de motion pour une prochaine assemblée de consultation publique qui se tiendra le 19 août 2009.

Le bâtiment est situé dans une zone commerciale dont l'entrée est située sur le chemin du lac Bertrand. Il s'agit donc d'inclure l'usage de mécanique. La publicité paraîtra dans la prochaine édition du journal le Sentier.

BONNE NOUVELLE :: REVITALISATION DU VILLAGE

Nous avons été choisis et classés dans les 200 premiers projets retenus, parmi 900 projets déposés pour des demandes de subventions gouvernementales. Nous pouvons maintenant comprendre la lenteur et la lourdeur qu'occasionne l'analyse de tous ces projets aux différents ministères.

Nous sommes sur la bonne voie et nous n'avons plus qu'à espérer une réponse positive. D'ailleurs, des démarches seront entreprises afin de faire accélérer ce dossier. À suivre.

SUBVENTION 10 000 \$:: DÉPUTÉ DE BERTRAND

Nous avons reçu un montant de 10 000 \$ applicable à la réfection de notre réseau routier de notre député, Monsieur Claude Cousineau et une lettre de remerciement lui a été adressée.

Je vous rappelle qu'un budget de 1 300 000 \$ sera dépensé sur nos routes en 2009. Toutes les sommes que nous recevons sont très appréciées. Cela nous permet d'en faire un peu plus.

SUBVENTION 23 181,53 \$:: REDEVANCES – MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mme Lyne Beauchamp nous a récemment fait parvenir un chèque de 23 181,53 \$ représentant le montant de redevances de nos matières résiduelles, c'est-à-dire notre recyclage que nous expédions à notre centre de tri.

Il faut absolument augmenter la quantité de nos matières à recycler, d'abord pour diminuer la quantité de matières à enfouir et ainsi protéger l'environnement et de plus, augmenter le montant de redevances que nous pouvons recevoir.

Il reste beaucoup de travail à faire en ce sens. Je vous demande donc personnellement de participer à cet effort collectif et également de sensibiliser votre famille, vos enfants, vos voisins.

MICROS ::

Pour votre information, nous avons demandé à un expert en système de son de nous conseiller pour l'achat de micros satisfaisants pour qu'enfin vous puissiez mieux nous entendre lors des prochaines assemblées du conseil.

ASSEMBLÉE MENSUELLE DE SEPTEMBRE :: MERCREDI, LE 9 SEPTEMBRE 2009

Nous déposons un avis de motion afin de modifier la date de l'assemblée mensuelle régulière de septembre prochain, qui était prévue pour le 7 septembre, Fête du travail. Notre règlement prévoit que celle-ci doit être reportée au lendemain lorsqu'il y a fête légale, mais le mardi, 8 septembre, est la journée du Golf de la Paroisse de Saint-Hippolyte, dont nous sommes le principal partenaire. Donc, prenez bonne note que l'assemblée se tiendra le mercredi, 9 septembre.

Nous allons maintenant procéder à l'ouverture de l'assemblée régulière.

Merci d'être présents.

Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte

RECYC-QUÉBEC

Selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, toutes les municipalités doivent viser un taux de récupération de **65%**. Pour l'année 2008, la municipalité de Saint-Hippolyte a atteint un taux de récupération de seulement **13.89%**. Par conséquent, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre les objectifs de la Politique québécoise. Pour améliorer le taux de récupération de la municipalité, chaque citoyen doit appliquer le concept des **3RV**, c'est-à-dire, la Réduction à la source, la Réutilisation, le Recyclage et la Valorisation. Voici la définition que donne Recyc-Québec à chacun de ces concepts:

RÉDUCTION À LA SOURCE : Action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit. Exemple : Éviter d'acheter des produits à usage unique comme des lingettes nettoyantes et utiliser des guenilles ou des débarbouillettes

RÉEMPLOI : Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés. Exemple : apporter un sac réutilisable pour faire ses emplettes.

RECYCLAGE : Utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière secondaire en remplacement d'une matière vierge. Exemple : les bouteilles en plastiques qui sont recyclées et utilisées pour la fabrication de gilet en polar.

VALORISATION : Terme générique recouvrant l'ensemble des techniques qui permettent le réemploi, la réutilisation, le recyclage ou la régénération des déchets. Exemple : faire du compostage domestique.

L'aspect le plus important des 3RV est la réduction à la source. Voici des gestes que vous pouvez effectuer au quotidien pour diminuer à la source la quantité de déchets que vous générez :

- Achetez le format nécessaire de produits dangereux de façon à ne pas devoir disposer de surplus (exemples : peintures, pesticides, vernis, décapant, etc.)
- Achetez des biens durables plutôt que jetables (exemples : rasoir, briquet, nappe en tissu, vaisselle, appareil photo, etc.)
- Louez ou empruntez un outil ou un appareil que vous utiliserez rarement au lieu de l'acheter (exemples : laveuse à pression, sableuse à plancher, épandeur à engrais, etc.)

SITE INTERNET À CONSULTER :

Recyc-Québec :
<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp>



FÊTE NATIONALE 2009 : MISSION ACCOMPLIE !

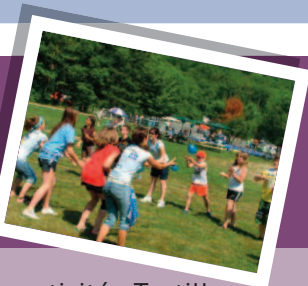
L'heure était à la fête le 24 juin dernier au Pavillon Roger-Cabana. Les nombreux festivaliers ont saisi cette occasion pour célébrer en famille ou entre amis. Il y avait de tout pour tous les goûts : jeux gonflables, maquillage, animation Tortilles, M. Québec, tours de poneys, Les Quatre gars du Nord et les spectaculaires feux d'artifices pour clôturer l'événement. Les organisateurs se disent comblés par cet achalandage et tiennent à vous remercier !

DES BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

Le Service des loisirs et de la culture aimerait également souligner l'implication d'une quarantaine de bénévoles qui, sans compter, ont accordé temps et énergie pour donner vie à cet événement. Mille mercis !



ACTIVITÉS TORTILLES : PLAISIR ASSURÉ !



Déjà la saison estivale tire à sa fin... Les activités Tortilles, elles, se poursuivent jusqu'à la mi-août ! Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire. Faites-vite et plongez dans un tourbillon d'activités !

LE MEILLEUR DE L'ÉTÉ : LA SORTIE À NE PAS MANQUER !
Mardi, 11 août
Chutes Wilson (Saint-Jérôme) 20\$
7-17 ans

INFO SUPPLÉMENTAIRE : ACTIVITÉS TORTILLES ET COLLECTE DE SANG

Anne-Marie Braün, coordonnatrice
des loisirs et de la culture
450 563-2505 poste 238
ambraun@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca

INSCRIPTIONS : SESSION AUTOMNE 2009

SURVEILLEZ VOTRE PROCHAIN INFO-LOISIRS ET CULTURE !

À la fin du mois d'août vous recevrez par la poste l'Info-Loisirs et culture automne 2009. Vous y découvrirez une multitude de cours et ateliers forts intéressants.

FORFAIT EXPRESS : Un **rabais de 5,00 \$** s'applique, sur chaque activité, jusqu'au **3 septembre** inclusivement.

JOURNÉE D'INSCRIPTION

Jeudi, **3 septembre**
18h30 à 20h30
Hôtel de ville

DATES COMPLÉMENTAIRES

Lundi au vendredi,
31 août au 4 septembre
Pendant les heures d'ouverture
Hôtel de ville

BONNE SESSION !

COLLECTE DE SANG

DONNEZ DU SANG : UN GESTE SENSÉ !

Nous vous invitons à donner du sang lors de la collecte annuelle organisée en partenariat avec Héma-Québec. Votre don peut faire toute la différence !

HORAIRE : Vendredi, **14 août** de 13h30 à 19h30

LIEU : École des Hauteurs (CECH) 30 rue Bourget

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Dernière chance pour vous joindre à notre équipe dynamique de bénévoles ! Nous comptons sur votre implication !

DISCO : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

EN AVANT LA MUSIQUE !

La relève de demain a besoin de votre soutien à titre de bénévole. Vous aimez la musique et avez des idées innovatrices pour la disco des jeunes ? Voilà un bon point de départ pour faire partie des membres du comité organisateur. Nous vous attendons en grand nombre lors de la prochaine assemblée générale annuelle (AGA).

HORAIRE : Mardi, **11 août** dès 19h30

LIEU : Pavillon Roger-Cabana,
2060 Chemin des Hauteurs



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CLUB DE LECTURE

Le club en est à ses dernières semaines. Le grand tirage aura lieu le samedi **29 août** à 12h00. Il y aura plusieurs prix dont trois cartes cadeau de 20 \$ de la Librairie Renaud-Bray, des livres et des calculatrices. Beaucoup de gagnants parmi nos jeunes lecteurs : Laurence Tawel-Thibert, Loryane Soucy et Marylie Lalonde ont été nos trois premières gagnantes des prix hebdomadaires. À Saint-Hippolyte, lire, c'est *spatial* !

VENTE DE LIVRES RÉUSSIE !

Malgré le mauvais temps, la vente de livres usagés s'est bien déroulée. Une rondelette somme de 190 \$ a été amassée pour permettre l'achat de nouveaux livres. Nous tenons à remercier toute la clientèle pour son soutien habituel. Merci infiniment à toute la clientèle et bravo à toute l'équipe de bénévoles : Claire, Odette, Cynthia, Mimi, Hélène et Julie.



AVIS IMPORTANT

La bibliothèque sera fermée le samedi **15 août** prochain en raison du tournoi de soccer.

**BIBLIOTHÈQUE DE
SAINT-HIPPOLYTE**
871, chemin des Hauteurs
450 224-4137

www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	• 13 h à 19 h
Mercredi	• 9 h à 19 h
Jeudi	• 13 h à 21 h
Vendredi	• 13 h à 21 h
Samedi	• 9 h à 14 h

NOS ÉLUS



LOUISE LALONDE
FINANCES, DÉLÉGUÉE AUX AÎNÉS
ET TRANSPORT ADAPTÉ



GUY DELORME
INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE



BRUNO LAROCHE
LOISIRS ET ENVIRONNEMENT



HÉLÈNE NOËL WATIER
CULTURE, BIBLIOTHÈQUE



ROLAND SYLVAIN
TRAVAUX PUBLICS



ROGER BUJEAU
URBANISME

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 863-01-14

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 863-01.

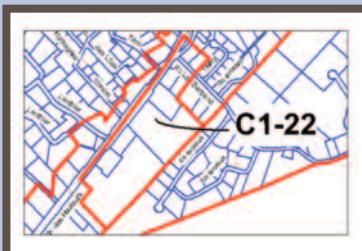
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2009, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification numéro 863-01-14 intitulé « Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 863-01 ».

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 19 août 2009, à 19 h 00 à l'église paroissiale de Saint-Hippolyte, au 2261, chemin des Hauteurs. Le règlement projeté vise à amender le Règlement de zonage 863-01, tel qu'amendé, de façon à permettre l'usage « service de réparation et de vérification d'automobiles » dans la zone « Commerciale C1-22 ».

La zone C1-22 se situe en bordure du chemin des Hauteurs à l'intersection du chemin du Lac-Bertrand.

Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.



3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, au 2253, chemin des Hauteurs à Saint-Hippolyte, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 h 00 à midi et de 13 h 00 à 16 h 00.

4. Le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Hippolyte, ce 3 août 2009.

Christiane Côté
Directrice générale
/md

L'ENVIRONNEMENT ET LES RÈGLEMENTS

L'eutrophisation (vieillessement) accéléré de nos lacs est un problème actuel et préoccupant. Par le biais de ses activités, l'homme perturbe parfois l'équilibre écosystémique des milieux lacustres. Les usagers des lacs peuvent voir les conséquences sur les plans d'eau dont notamment : la prolifération des plantes aquatiques, disparition des salmonidés, présence croissante d'algues, apparition de fleurs d'eau ou «bloom» de cyanobactéries (algues bleu-vert), etc. Il est important que chacun pose les bons gestes afin de protéger les lacs.

Les installations septiques : la Municipalité a mis de l'avant un programme d'inspection systématique des fosses septiques, ainsi qu'un programme de vidange des fosses dont elle assume la coordination. Néanmoins, vous devriez toujours vous assurer du bon fonctionnement de votre installation. Une réduction de la consommation d'eau devrait également être envisagée.

Bande riveraine : Saint-Hippolyte possède un règlement sur la protection de la bande riveraine (10m ou 15m selon la pente du terrain), qui interdit d'effectuer toute construction, ouvrage ou travaux sur les rives d'un lac ou d'un cours d'eau. De plus, un autre règlement complète ce dernier en interdisant d'effectuer toutes mesures de contrôle de la végétation en bande riveraine sur les cinq (5) premiers mètres à partir de la ligne des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau. Ceux qui ont la possibilité de faire plus sont encouragés à le faire !

Pesticides et fertilisants : il est interdit d'épandre toute forme de pesticides sur l'ensemble du territoire de Saint-Hippolyte. Il est également interdit d'épandre toute forme de fertilisant sur l'ensemble du territoire de Saint-Hippolyte, sauf à l'intérieur de plates-bandes délimitées, jardins et serres domestiques. Cela comprend également le compost, la poudre d'os et les coquilles d'œufs. De plus, les monocultures (une seule espèce de plante) sont sujettes à l'envahissement par d'autres espèces. Il est donc suggéré de les éviter. Choisissez plutôt des plantes indigènes variées, qui sont généralement plus résistantes. Pour l'entretien des pelouses, laissez au gazon une longueur entre 6,5 et 8 cm, ce qui permet de réduire la quantité de mauvaises herbes et de conserver son humidité. Semez régulièrement aux endroits dénudés ou clairsemés avec des semences de qualités auxquelles vous ajouterez du trèfle.

Si vous avez des questions sur la réglementation, communiquez avec le service d'urbanisme de la Municipalité (450-563-2505). Pour toutes autres informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi !

Maxime Colbert
Agent de liaison – Bleu Laurentides
CRE Laurentides
Municipalité de Saint-Hippolyte
(450) 563-2505 poste 252
mcolbert@saint-hippolyte.ca



ET C'EST PAS FINI C'EST RIEN QU'UN DÉBUT !

Le maire Gilles Rousseau rencontrait récemment, au chapiteau de Saint-Sauveur, la talentueuse Louise Fontaine qui présentait un tour de chant de thèmes de films, accompagnée des élèves de son école de chant, et l'inoubliable Emmanuelle, qui fut l'invitée de Star Académie.



UN AN DÉJÀ !

Gilles Rousseau était très heureux et très fier d'être présent au 1^{er} anniversaire de la boutique Fleurs et Passions, située au 644 chemin des Hauteurs. Brigitte Labelle, la propriétaire, avait invité des dizaines de personnes à partager sa passion.

